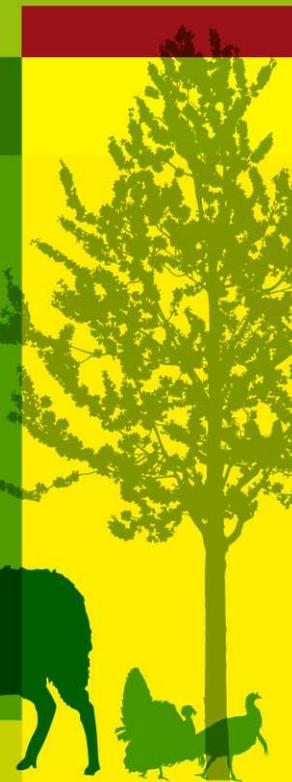
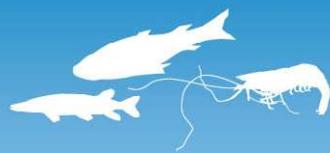


Comité stratégique de l'expérimentation fruits et légumes

Synthèse des avis reçus lors de la priorisation
professionnelle

28 février 2012

FranceAgriMer



Rappel de la procédure

- Décision du Directeur Général sur l'expérimentation du 26 octobre 2011
 - Etapes de la procédure d'instruction des demandes :
 - définition des orientations par le Conseil Spécialisé
 - dépôt des dossiers
 - vérification de l'éligibilité
 - **priorisation des projets par les professionnels**
 - évaluation scientifique et technique indépendante
 - programmation budgétaire tenant compte de la priorisation et de l'évaluation scientifique

Priorisation des projets 2012 de la filière F&L

- Sollicitation des structures professionnelles membres du comité stratégique :

- INTERFEL
- GEFEL
- ANEEFEL
- FCD
- FNPF
- UNCGFL
- FELCOOP
- UNFD
- Légumes de France
- APCA

Priorisation des projets 2012 de la filière F&L (2)

- Période de priorisation : du 23 janvier au 15 février 2012
 - Retours obtenus : 2 avis sur tous les projets (APCA et UNCGFL)
- ⇒ Réalisation d'une synthèse avec les avis reçus mais **les retours sont insuffisants pour être considérés comme représentatifs**
- ⇒ **Lors de la programmation budgétaire, l'avis « économique » des professionnels influencera peu la décision de FranceAgriMer**

Propositions d'amélioration pour 2013

- Définir au sein de chaque instance professionnelle, en amont, un ou plusieurs contacts pour FranceAgriMer pour la priorisation
- Informer plus en amont les membres du comité du calendrier et de la période où leur avis sera sollicité pour la priorisation
- **Informers les membres du Comité des conséquences de l'absence de priorisation économique sur les structures d'expérimentation / sur les résultats attendus**